

## Imposition des revenus de l'épargne par l'UE – autorisation de divulgation volontaire

Nom

1. Je comprends/Nous comprenons que la Confédération suisse et l'Union européenne ont conclu un accord portant sur la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts (ci-après l'«Accord»). Conformément à cet Accord, UBS SA Suisse (ci-après «UBS») est tenue, soit d'appliquer une retenue d'impôt sur le montant des paiements d'intérêts concernés, soit de divulguer aux autorités fiscales compétentes tous les paiements de ces mêmes intérêts.

2. Au vu de ce qui précède, je donne/nous donnons expressément notre accord à la divulgation volontaire en autorisant UBS (que j'instruis/nous instruisons dans ce sens) à fournir toute information concernant les paiements d'intérêts couverts par l'Accord et effectués en ma/notre faveur à l'Administration fédérale des contributions, laquelle transmettra ces informations aux autorités compétentes de mon/notre pays de résidence, conformément aux dispositions y afférentes de l'Accord précité.

La présente autorisation est conforme à la divulgation déjà effectuée de ma/notre situation de revenus et/ou de fortune auprès des autorités fiscales de mon/notre pays de résidence. Je sais/Nous savons que les déclarations d'UBS ne me/nous délient pas de mes/nos obligations de déclarer les futurs revenus, gains en capital et avoirs dans le respect des dispositions applicables de mon/notre pays de résidence.

3. En particulier, j'accepte et je reconnais/nous acceptons et reconnaissons que de telles informations englobent en outre les informations suivantes: mon/notre identité (nom et adresse), le/les numéro(s) de mes/nos comptes, le montant de tous les paiements d'intérêt concernées ou le fait que ces paiements d'intérêt n'ont pas été effectués et, le cas échéant, les produits de vente d'actifs calculés en conformité avec les dispositions de l'Accord.

4. J'accepte/Nous acceptons et prends/prenons acte qu'UBS peut être amenée à devoir interpréter certaines des dispositions de l'Accord en déterminant l'étendue de la divulgation requise,

Prénom

et j'approuve/nous approuvons expressément l'appréciation d'UBS en la matière

5. Je m'engage/Nous nous engageons à notifier à UBS tout changement de situation pertinent au regard de la présente déclaration, notamment tout changement de pays de résidence

6. La présente autorisation reste valable jusqu'à réception par UBS d'une révocation expresse et écrite. La révocation n'est valable que si le paiement de la retenue d'impôt due à la place de la déclaration est garanti.

7. Je prends/Nous prenons acte et accepte/acceptons qu'en cas de changement de domicile transnational, UBS procède, sauf révocation de la présente autorisation, également à la déclaration selon les modalités suivantes:

7.1 en cas de déménagement au sein de l'UE, la déclaration se fait auprès des autorités du nouveau pays de résidence;

7.2 en cas de déménagement dans un pays hors de l'UE et sous réserve qu'aucune attestation de domicile officielle du nouveau pays de résidence ne soit présentée, la déclaration se fait auprès des autorités de l'Etat ayant établi les pièces de légitimation.

Le chiffre 7.2 ne s'applique que si la relation contractuelle a été établie après le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Aucune déclaration n'est faite en cas de déménagement en Suisse.

8. La présente autorisation est exclusivement régie par le droit suisse.

---

**Signature(s)**

Lieu

Date

Signature(s) du/des titulaire(s) du compte

Emilie Lina, Modéré-Rigert

---

**Partie réservée à la banque**

Signature(s) vérifiées/Signé en ma présence

UO-Ref

Visa

V4

08.04.2013

N2

Page 1/1